

Image not found or type unknown



Déserteur et solde toujours versée

Par **cricri2609**, le **24/11/2015 à 10:42**

Je suis deserteur et je reçois encore ma solde ??

Par **Diiabo**, le **02/12/2015 à 22:54**

mon conjoint est deserteur depuis le 12 octobre 2015, il a perçu sa solde le 24 octobre et a perçu en revanche que 85€ ce 24/11/2015 , il va être radié des contrôles de l'armée , nous attendons le courrier, et n'aura pas le droit au chômage. rnBon courage ...